

## CHAPITRE 5: POPULATION TOTALE ET POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE (RECENSEMENTS DE POPULATION)

Les descriptions méthodologiques présentées dans ce chapitre concernent soit le dernier, soit le prochain recensement du pays, en fonction de la disponibilité des informations.

Les descriptions suivent un même plan et utilisent des sections et rubriques types afin de faciliter les comparaisons. Dans la mesure du possible, les questions utilisées lors du recensement ont été indiquées. Les rubriques et leur contenu sont décrits ci-dessous:

### 1. Nom et adresse de l'organisme responsable du recensement:

Le nom et l'adresse de l'organisme responsable sont indiqués dans la langue du pays ou dans la langue de correspondance officielle du pays avec le BIT.

### 2. Recensements de population effectués depuis 1945 (années):

Sont indiquées ici les années pendant lesquelles il a été procédé à un recensement depuis 1945.

### 3. Champ du recensement:

**a) Territoire couvert:** On a indiqué sous cette rubrique la couverture géographique du pays ou territoire et, quand elle était limitée, les parties ou régions qui en étaient exclues.

**b) Personnes couvertes:** On a spécifié ici quelle population était couverte par le recensement, et tout groupe qui en était exclu, tel que par exemple les résidents étrangers ou les nationaux résidant habituellement ailleurs.

### 4. Période de référence:

A été indiquée ici la période de référence (par exemple un jour, une semaine ou une année) utilisée pour la collecte des caractéristiques économiques.

### 5. Principaux sujets:

On a dressé ici une liste des principaux sujets touchant l'activité économique des personnes pour lesquels des informations ont été recueillies lors du recensement.

- a) Population totale, selon le sexe et l'âge  
Population active par:
- b) Sexe et groupe d'âge
- c) Branche d'activité économique (industrie)
- d) Profession
- e) Situation dans la profession
- f) Niveau d'instruction
- g) Durée du travail
- h) Autres caractéristiques

Sur ces différents sujets, on a fourni des renseignements tels que la façon dont l'âge est déterminé, le concept utilisé pour la mesure du temps de travail (habituel ou effectif, etc...), et les différents thèmes pour lesquels ont été recueillies des informations supplémentaires concernant l'activité économique des personnes (montant des revenus, travail à temps partiel ou à plein temps, etc...).

### 6. Concepts et définitions:

**a) Population active:** La composition de la population active indiquée dans la «Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi» (adoptée par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail, en 1982) a été considérée comme la définition standard au regard de laquelle la définition utilisée par le pays considéré lors de ce recensement a été décrite.

Sont mentionnés sous cette rubrique:

- les limites d'âges utilisées pour la population active;
- l'inclusion ou l'exclusion des forces armées.

**b) Emploi:** La définition nationale utilisée dans le recensement a été donnée ici, ainsi qu'une liste de certaines catégories que le pays a indiquées être incluses dans la définition de l'emploi, et pour certaines identifiables séparément.

**c) Chômage:** On a indiqué ici la définition nationale utilisée dans le recensement.

### 7. Classifications utilisées:

**a) Branche d'activité économique (industrie):** Sont indiquées ici si possible les questions utilisées lors du recensement pour procéder à cette classification par type d'industrie et le nombre de groupes utilisés pour coder cette variable. On a indiqué ici si des liens avaient ou non été établis entre la classification nationale et la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), Révision 2 (1968) ou Révision 3 (1990).

**b) Profession:** Sont indiquées ici si possible les questions utilisées lors du recensement pour procéder à cette classification par type de profession et le nombre de groupes utilisés pour coder cette variable. On a indiqué ici si des liens avaient ou non été établis entre la classification nationale et la Classification internationale type des professions (CITP-1968 ou CITP-1988).

**c) Situation dans la profession:** Sont indiqués ici les groupes utilisés pour coder cette variable (et leur nombre).

**d) Niveau d'instruction:** Sont indiquées ici si possible les questions utilisées lors du recensement pour procéder à cette classification par niveau d'instruction et le nombre de groupes utilisés pour coder cette variable. On a indiqué ici si des liens avaient ou non été établis entre la classification nationale et la Classification internationale type de l'éducation (CITE).

### 8. Principales différences par rapport au recensement précédent:

Des informations sont fournies ici sur tout changement intervenu depuis le précédent recensement sur la couverture, les concepts ou les définitions, etc...

### 9. Publication des résultats du recensement:

Cette rubrique fournit le titre de la ou des publications nationales dans lesquelles les résultats du recensement ont paru, le nom de l'organisme responsable de cette publication, et indique si ces résultats sont disponibles sous d'autres formes (disquettes, bandes magnétiques, CD-ROM, etc...).

## ALBANIE

### 1. Nom et adresse de l'organisme responsable du recensement:

INSTAT (Institut de statistique), Rr. Lekë Dukagjini, Nr. 5, Tirana.

### 2. Recensements de population effectués depuis 1945 (années):

1960 et 1989. La présente description se réfère au recensement de population prévu pour 2001.

### 3. Champ du recensement:

- a) Territoire couvert:** Ensemble du pays.
- b) Personnes couvertes:** Ensemble de la population.

### 4. Période de référence:

A déterminer.

### 5. Principaux sujets:

- a) Population totale, selon le sexe et l'âge: oui
- Population active par:
- b) Sexe et groupe d'âge: oui
- c) Branche d'activité économique (industrie): oui
- d) Profession: oui
- e) Situation dans la profession: oui
- f) Niveau d'instruction: oui
- g) Durée du travail: oui
- h) Autres caractéristiques: \*

Réf. a): L'âge sera défini en termes d'année de naissance.

Réf. g): Le recensement devrait rassembler des informations sur la durée du travail habituelle et effective des personnes pourvues d'un emploi.

Réf. h): \*A déterminer.